Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Rupture période d'essai - délai

Par Antho28

Bonjour,
J'aurais aimé avoir si possible une précision dans le cadre d'une rupture de période d'essai à l'initiative du salarié.
Que se passe-t-il si j'envoie un recommandé pour signifier que je souhaite rompre ma période d'essai et que je ne respecte pas le préavis de 48H (qui seraient 48h d'insultes ...).
Par ailleurs les 48h concernent-ils les jours ouvrés ? Le week-end peut-il être considéré comme 48h de prévenance ?
Par avance merci,